

# Véhicule à louer

## La TLC annonce la possibilité de stocker les licences des véhicules à louer

La Commission des taxis et des limousines de la ville de New York va autoriser, avec effet immédiat, les propriétaires de véhicules à louer à placer leur licence de véhicule TLC « en suspens » pendant une période maximale de cent quatre-vingts (180) jours. La licence sera mise en suspens au travers du processus de « stockage » décrit ci-dessous.

### Avez-vous droit à ce service ?

- Tous les titulaires d'une licence de véhicule à louer qui possèdent des plaques de la TLC peuvent stocker la licence de leur véhicule pendant une période maximale de cent quatre-vingts (180) jours. Les licences de véhicule à louer actuellement stockées pourront le rester soixante (60) jours supplémentaires, pour porter à cent quatre-vingts (180) jours leur durée totale maximale de stockage.

### Critères

- Le formulaire de stockage de la TLC doit être rempli par le propriétaire du véhicule ou le dirigeant d'une société.

### Comment stocker la licence de votre véhicule à louer de la TLC ?

1. Imprimez et remplissez le [formulaire de stockage de licence de véhicule](#).

Téléchargez, imprimez et remplissez les sections 1 et 2 du [formulaire de stockage de licence de véhicule](#) de la TLC.

2. Envoyez le formulaire de stockage à la TLC, à l'adresse suivante : [FHVStorage@tlc.nyc.gov](mailto:FHVStorage@tlc.nyc.gov).

Scannez le formulaire de stockage pour véhicule à louer de la TLC et envoyez-le à l'adresse suivante : [FHVStorage@tlc.nyc.gov](mailto:FHVStorage@tlc.nyc.gov). Veuillez **ne pas vous rendre dans les bâtiments de la TLC de Long Island City** pour déposer des documents. Seuls les documents envoyés par e-mail seront acceptés.

3. Statut de la licence du véhicule et notification par e-mail.



## Taxi & Limousine Commission

Le statut de la licence de votre véhicule ne sera plus actif, et sera remplacé par « stocké ». Le véhicule ne peut pas être loué pendant que la licence de celui-ci est stockée. Après cent quatre-vingts (180) jours, vous serez invité(e) à retirer votre licence du lieu de stockage, sans quoi celle-ci sera désactivée.

**Remarque :** Compte tenu des restrictions relatives aux transactions en personne dans les bureaux du DMV dans l'État de New York, veuillez [cliquer ici](#) ou vous rendre sur le site Web du DMV, <https://dmv.ny.gov>, pour savoir comment remettre des plaques de la TLC.

### Comment retirer une licence de véhicule à louer de la TLC stockée ?

Pour retirer la licence stockée de votre véhicule, veuillez suivre les instructions ci-dessous.

Si vous possédez toujours vos plaques de la TLC ou **N'AVEZ PAS remis vos plaques de la TLC** pendant que la licence de votre véhicule était stockée, suivez ces instructions :

1. Remplissez la section 3 (concernant le retrait du stockage) du formulaire de demande de stockage de véhicule à louer ;
2. Demandez à votre courtier ou assureur un certificat d'assurance / de responsabilité, portant la date de *délivrance* actuelle ;
3. Envoyez le formulaire de demande de stockage de véhicule à louer et le certificat d'assurance / de responsabilité mis à jour à [FHVStorage@tlc.nyc.gov](mailto:FHVStorage@tlc.nyc.gov) ;
4. Un rendez-vous sera fixé pour une inspection visuelle du véhicule *en vue de recevoir les nouveaux autocollants de la TLC dans le centre d'inspection de Woodside de la TLC.*

Si vous **AVEZ remis vos plaques de la TLC** pendant que la licence de votre véhicule était stockée, suivez ces instructions :

1. Remplissez la section 3 (concernant le retrait du stockage) du formulaire de demande de stockage de véhicule à louer ;
2. Demandez à votre courtier ou assureur un certificat d'assurance / de responsabilité, portant la date de *délivrance* actuelle ;
3. Remplissez une demande de transfert (vous devez effectuer un transfert de plaque pour recevoir de nouvelles plaques de la TLC), [disponible sur cette page](#) ;
4. Envoyez le formulaire de demande de stockage de véhicule à louer, la demande de transfert remplie et le certificat d'assurance / de responsabilité mis à jour à [FHVStorage@tlc.nyc.gov](mailto:FHVStorage@tlc.nyc.gov) ;
5. Vous serez informé(e) lorsque vous pourrez programmer un rendez-vous pour déposer votre demande au bureau de la TLC de Long Island City (LIC) ;
6. Présentez-vous à votre rendez-vous de transfert au bureau de la TLC de LIC ;



**Taxi & Limousine  
Commission**

7. Un rendez-vous sera fixé pour une inspection visuelle du véhicule *en vue de recevoir les nouveaux autocollants de la TLC dans le centre d'inspection de Woodside de la TLC.*

### Questions fréquemment posées

- Pour plus d'informations, veuillez lire les [Questions fréquemment posées sur le stockage pour les véhicules à louer](#).

## Questions fréquemment posées sur le stockage pour les véhicules à louer – Processus actuel

1. **Q :** Comment puis-je stocker la licence ?

**R :** Vous devrez imprimer le [formulaire de stockage pour les véhicules à louer de la TLC](#) que vous trouverez sur le site Web de la TLC, et remplir les sections 1 et 2. Envoyez le formulaire rempli et signé par e-mail à [FHVStorage@tlc.nyc.gov](mailto:FHVStorage@tlc.nyc.gov). Vous recevrez une confirmation quand la licence de votre véhicule aura été stockée.

2. **Q :** Les transactions du DMV étant restreintes, comment puis-je rendre mes plaques de la TLC ?

**R :** Compte tenu des restrictions relatives aux transactions en personne dans les bureaux du DMV dans l'État de New York, veuillez cliquer [ici](#) ou vous rendre sur le site Web du DMV, <https://dmv.ny.gov>, pour savoir comment remettre des plaques de la TLC.

3. **Q :** Suis-je dans l'obligation de stocker ma licence de véhicule à louer ?

**R :** Non. Stocker la licence de votre véhicule est entièrement facultatif.

4. **Q :** Dois-je me rendre sur le site de Woodside pour faire retirer mes autocollants ?

**R :** Afin de limiter les visites en personne pendant la pandémie de COVID-19, vous n'avez pas à vous rendre sur le site de la TLC de Woodside pour l'instant.

5. **Q :** Recevrai-je un remboursement de mon assurance après avoir rendu mes plaques de la TLC ?

**R :** Veuillez prendre contact avec votre assurance avant de rendre vos plaques pour recevoir des détails concernant tout éventuel remboursement.



**Taxi & Limousine  
Commission**

6. **Q** : Que faire si j'ai des plaques d'un autre État ou personnalisées ?  
**R** : Vous devrez prendre contact avec votre bureau local du DMV pour savoir comment remettre vos plaques ou stocker vos plaques personnalisées.
7. **Q** : Serai-je remboursé(e) par la TLC si je n'utilise pas la licence ?  
**R** : Non. Les frais de la TLC ne sont pas remboursables.
8. **Q** : Faut-il payer la TLC pour stocker la licence ?  
**R** : Aucun paiement n'est exigé.
9. **Q** : Comment aviser la TLC que mes autocollants ont été retirés et que le formulaire de stockage pour véhicule à louer de la TLC a été rempli ?  
**R** : Lorsque vous remplissez le formulaire de stockage, vous certifiez et affirmez que les autocollants de la TLC ont été retirés du véhicule pour lequel le formulaire de stockage est soumis.
10. **Q** : Pendant combien de temps ma licence peut-elle être stockée ?  
**R** : Cent quatre-vingts (180) jours.
11. **Q** : Combien de fois puis-je stocker ma licence de véhicule à louer ?  
**R** : Une fois seulement.
12. **Q** : Serai-je prévenu(e) lorsque les cent quatre-vingts (180) jours se seront écoulés ?  
**R** : Oui.
13. **Q** : Que se passe-t-il si je ne retire pas la licence du stockage après les cent quatre-vingts (180) jours ?  
**R** : Votre licence sera désactivée.
14. **Q** : Que se passe-t-il si j'arrête de payer l'assurance ?  
**R** : Prenez contact avec votre assurance et le DMV de l'État dans lequel vos plaques ont été délivrées pour savoir ce qu'il se passera si vous arrêtez de payer votre assurance.
15. **Q** : Que se passe-t-il si je rends mes plaques en raison de l'expiration de mon assurance et que je n'en avise pas la TLC ?  
**R** : Votre licence sera désactivée.
16. **Q** : L'enregistrement des plaques de la TLC auprès du DMV doit-il rester actif ?  
**R** : L'enregistrement auprès du DMV n'est pas requis par la TLC lorsque la licence du véhicule est stockée et que les plaques sont remises au DMV.
17. **Q** : L'assurance doit-elle rester valide pendant que le véhicule est stocké ?



**Taxi & Limousine  
Commission**

**R :** Une assurance valide n'est pas requise par la TLC lorsque la licence du véhicule est stockée et que les plaques sont remises au DMV.

18. **Q :** Puis-je retirer la licence de mon véhicule du stockage avant que les cent quatre-vingts (180) jours ne se soient écoulés ?

**R :** Oui. Vous pouvez retirer la licence de votre véhicule à tout moment pendant les cent quatre-vingts (180) jours, mais vous ne pourrez plus la stocker à nouveau une fois qu'elle aura été retirée.

19. **Q :** Comment retirer la licence de mon véhicule du stockage et obtenir de nouveaux autocollants de la TLC ?

**R :** Pour retirer la licence d'un véhicule à louer du stockage, remplissez la section 3 du [formulaire de stockage](#) et fournissez l'un des documents suivants : pages de déclaration/certificat de responsabilité avec date de délivrance mise à jour, ou lettre de couverture récente de la compagnie d'assurance indiquant les niveaux de couverture actuels. Veuillez vous assurer que les limites en matière d'assurance respectent les [exigences minimales de la TLC](#), disponibles sur le site Web de la TLC. Envoyez le formulaire de stockage et tous les documents à [FHVStorage@tlc.nyc.gov](mailto:FHVStorage@tlc.nyc.gov). Vous recevrez une confirmation lorsque la licence de votre véhicule aura été retirée du stockage, et un rendez-vous sera fixé pour vous permettre de vous rendre sur le site de la TLC de LIC afin d'obtenir de nouvelles plaques de la TLC. Une inspection visuelle sera alors programmée sur le site d'inspection de la TLC, où les autocollants de la TLC seront placés sur le véhicule.